

n°95

**E D I T O**

## RÉSISTANCES ET ALTERNATIVES À L'AUSTÉRITÉ

### LETTRE FICTIVE

*par Myriam Djegham*

Mesdames et Messieurs les décideurs politiques,

Je me permets de vous écrire pour vous faire part de mon désarroi face aux décisions politiques que vous prenez. J'élève, seule, mes deux enfants. Il y a trois ans, je travaillais dans un grand magasin mais suite à une restructuration, j'ai été licenciée. Presque la moitié de mon salaire, quand j'en avais un, filait dans les frais de logement : énergie et loyer. Comme j'habite Bruxelles, il est impossible de trouver un appartement correct adapté à ma situation familiale et à mes revenus. Comme je n'ai pas pu constituer une épargne et que, par ailleurs, faire de l'argent avec de l'argent ce n'est vraiment pas le but de ma vie, je n'ai jamais joué en bourse. Tout ce que je veux c'est une vie digne. Et un avenir pour mes enfants. Alors que je n'ai donc pas la moindre responsabilité dans la crise financière de 2008, j'ai le sentiment depuis, de devoir payer pour un crime que je n'ai pas commis.

Pourquoi mes allocations de chômage ont-elles diminué et pourquoi m'oblige-t-on à courir désespérément derrière un emploi qui n'existe pas ? Pourquoi dois-je chaque année faire les mêmes démarches pour avoir accès aux soins de santé à moindre coût, via le statut BIM, alors que vous avez toutes les informations sur ma situation et mes revenus ? Pourquoi notre facture d'électricité a-t-elle augmenté ? Et pourquoi le Go pass gratuit dont mon fils avait bénéficié à 16 ans est supprimé. Ma fille n'en aura pas. Vous ne vous contentez pas d'annuler ces petits coups de pouce, simultanément, vous supprimez des emplois à la SNCB. En plus, vu la 6<sup>e</sup> réforme de l'État, les allocations familiales risquent, à terme, de baisser. Qu'avons-nous fait, nous les travailleurs, pour mériter de telles punitions ? Croyez-vous guérir un anémique en lui collant des sangsues sur la peau. Où est votre soucis de l'intérêt collectif ? Dans la fragilisation des plus précaires et la destruction de la classe moyenne, alors que vous maintenez des régimes de faveurs fiscales aux entreprises, même pour celles qui licencient dans le seul but d'augmenter leurs bénéfices ?

Parfois, surtout en fin de mois, je déprime. Alors pour me remonter le moral je lis un journal militant. A travers ce type de lecture, je me rends compte que je ne suis pas seule et que des tas de gens se battent pour un monde plus juste. Pour moi, l'espoir est un des moteurs de nos existences et tant qu'il y a des luttes, il y a de l'espoir. Tenez, dans le dernier Chou de Bruxelles, j'ai appris que la CSC avait porté plainte contre la non indexation des salaires, que Vie Féminine vous interpellait aussi en vous envoyant la facture de ce que les femmes prennent en charge à la place des services publics, que les Equipes populaires revendiquaient un encadrement des loyers. De leur côté, suivant le principe même de mutualité de santé, les mutualités chrétiennes organisent la solidarité pour un meilleur accès à la santé pour toutes et tous, ici et ailleurs dans le monde. Non, on n'est pas tout seul ! Et la protection sociale, c'est aussi mondialement qu'il faut la construire.

Parmi toutes ces résistances et ces bribes d'alternatives, deux me touchent particulièrement. D'une part, ce sont les initiatives de solidarité entre précaires qui refusent cet état de fait, par exemple des personnes sans papiers qui distribuent des colis alimentaires. Dès que vous en aurez l'occasion, je vous invite à manger à leur table d'hôte. Peut-être que ça vous découragera de les mettre dans un centre fermé... Et puis, il y a les jeunes qui trouvent la force de s'organiser malgré le peu d'avenir qu'on leur a laissé. J'espère qu'un jour mes enfants rejoindront les JOC notamment dans leur combat contre l'état sécuritaire que vous nous imposez. Car les militaires dans les rues ça ne me rassure pas du tout, ça me donne plutôt l'impression de vivre dans une dictature.

Alors pour toutes ces raisons, je vous le demande : qu'est-ce qui justifie vos coupes budgétaires dont je suis, enfin nous, sommes les victimes ? Mais soyez sûrs de ceci : on ne se laissera pas faire !

*Une femme parmi beaucoup d'autres*



# LE MUTUALISME ET LA SOLIDARITÉ COMME ALTERNATIVES À L'AUSTÉRITÉ



Par Valérie Van Belle,  
Service coopération internationale  
De l'Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes

Le secteur de la santé et de la sécurité sociale subissent des coups et des coupes : budget des soins de santé en baisse, diminution des cotisations patronales, concertation sociale avec les mutualités bafouée par le gouvernement fédéral, communautarisation d'une partie des soins de santé qui va augmenter les frais de gestion, ... En quelques mois, des avancées sociales conquises de longue date sont mises à mal, au nom de l'austérité.

Quand l'assurance-maladie est rabaissée, ce sont les patient.e.s qui risquent de payer la facture, surtout les plus démunis.e.s. Les mesures d'austérité creusent davantage les inégalités, avec des effets négatifs sur l'accès aux soins et la santé. Aujourd'hui déjà, chaque Belge paie en moyenne 800€ de sa poche par an pour ses soins de santé : tickets modérateurs, suppléments, médicaments non remboursés, ... Certains soins essentiels comme les soins dentaires, les lunettes, les appareils auditifs, de nombreux médicaments ou encore les psychothérapies ne sont pas ou trop faiblement remboursés. Au niveau des prestataires, le développement des suppléments d'honoraires induit une médecine duale : certains spécialistes n'acceptent plus de soigner au tarif conventionné, ils ne sont accessibles que moyennant paiement de suppléments. 800€ c'est bien sûr une moyenne car les dépenses sont bien plus élevées pour les malades chroniques et les personnes âgées. Faut-il rappeler que 5% de la population concentre 53% des dépenses de santé ?



Egalité = identique : donner la même chose à chacun ne fonctionne que si chacun part du même endroit



Equité = justice : accès aux mêmes opportunités. S'assurer d'abord que ce soit équitable avant d'être égal

Quand certains secteurs sont sous-financés, alors que les besoins augmentent (vieillesse de la population, augmentation des maladies chroniques, ...), c'est la porte ouverte aux pratiques marchandes. Lorsqu'un gouvernement affaiblit le secteur public et non marchand par le sous-financement ou par la détérioration des conditions de travail, le secteur privé cherche à s'introduire dans ces failles. Une politique de santé conduite par le marché est

pourtant globalement plus coûteuse et incapable de répondre aux réels besoins de santé d'une population. L'objectif des acteurs privés consiste à choisir les secteurs les plus rentables. L'offre et les profits guident alors la politique de santé et non plus les besoins ! Confier la gestion aux acteurs privés est donc inflationniste et induit une logique de consommation des soins de santé.

Dans notre quartier ou à l'autre bout du monde, les personnes les moins fortunées ont une espérance de vie plus courte et sont en moins bonne santé que les mieux nantis. Des conditions de vie sociales et matérielles défavorables augmentent le stress physiologique et psychologique. Ce stress est causé notamment par l'insécurité alimentaire et économique, la piètre qualité des logements, les conditions de travail inadéquates, la précarité d'emploi, l'absence de réseau de soutien ou par diverses formes de discriminations fondées sur le genre, l'origine ethnique ou un handicap. En agissant sur les déterminants sociaux, ces inégalités peuvent être réduites, c'est une question de choix politique et de société. En responsabilisant le patient individuellement, ces inégalités risquent de s'aggraver car les personnes les plus nanties sont aussi celles qui vont le mieux intégrer les actes et les conseils de prévention. L'opinion publique est progressivement imprégnée par le discours de la responsabilité individuelle pour pouvoir mieux remettre en cause le système de sécurité sociale solidaire et le mutualisme.

Quand le rôle et la place des mutualités sont décriés ou amputés, c'est toute la société qui paie. Notre système de soins de santé est performant et apprécié par la population. Depuis 2011, le coût global de la santé reste stable à 10,2% du PIB. Sa gestion est efficiente également, les mutualités ayant réussi à diminuer leurs coûts de gestion de 3,5% (2011) à 3,2% en 2014 par rapport au budget des soins de santé. Avec les nouvelles mesures d'économie, ils devraient même passer sous la barre des 3% en 2018. Difficile de tendre encore plus la corde sans détériorer les services aux membres et les conditions de travail du personnel mutualiste. Les assurances privées sont nettement moins efficaces car leurs frais d'administration sont en moyenne de 22%. Elles sont aussi moins égalitaires, offrant une « gamme » de contrats dont les tarifs correspondent à différents niveaux de prestations et cherchant à exclure les « mauvais » risques (malades chroniques, invalides, handicapés...). Enfin, elles sont la plupart du temps aussi moins solidaires, les primes étant plus élevées pour les personnes âgées ou ayant une charge familiale plus importante. Contrairement à la sécurité sociale, le montant des primes n'est pas non plus proportionnel aux revenus.

Le mutualisme et les mécanismes de solidarité sont méconnus et doivent être davantage promus afin de mettre en valeur leurs plus-values par rapport à l'assurance privée. Le discrédit que certains portent sur les mutualités est non fondé comme le prouvent les faits ici et ailleurs, à savoir que rien n'est plus cher que le privé en santé et qu'il est incapable d'offrir des soins de qualité à l'ensemble de la population selon ses besoins.

Le mutualisme gère et défend le « bien commun » et l'intérêt général qui se définissent par l'égalité et l'équité non seulement dans l'accès, mais aussi dans l'élaboration des buts de l'activité. Le commun fait l'objet d'une décision collective qui nous engage et nous oblige. Il est le vrai principe politique de la démocratie. Son rôle est aussi de combattre les forces qui cherchent à réintroduire le marché dans les services socialisés et de défendre les droits sociaux de toute la population.

Les mesures imposées aujourd'hui dans l'ensemble des pays de l'UE sont en vigueur depuis les années 80 dans de nombreux pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Les politiques néolibérales, sous prétexte de crise financière, ont limité l'accès aux services publics de santé, souvent à l'abandon, aux pauvres pour pouvoir ouvrir le reste du marché aux assurances privées et privatiser les soins pour les riches.

Ces mécanismes sont notamment dénoncés dans une vaste campagne sur la protection sociale pour tous que mènent de nombreuses organisations de la société civile (ONGs, syndicats, mutualités, ...). Ici comme ailleurs, la marchandisation du social et la commercialisation des soins sont une menace permanente pour les populations. S'il faut soutenir le développement de la protection universelle et du mutualisme là où ils n'existent pas, il faut aussi veiller à les maintenir là où ils sont menacés.

## C'EST LA CRISE, LES FEMMES SAVENT POURQUOI ! ELLES ENVERRONT LEUR FACTURE À L'ETAT !



Par Magali Verdier, Vie Féminine Bruxelles et  
Marcela de la Peña, le Monde selon les Femmes

En 2011, lors d'une assemblée populaire féministe organisée par Vie Féminine-Bruxelles devant la Gare centrale, un groupe de femmes dénonce leur indignation face aux politiques d'austérité qui les affectent spécifiquement... manque de place pour l'accueil des enfants et des personnes âgées, fin des allocations d'insertion illimitées dans le temps, atteinte à la pension de survie, etc. Elles réfutent le fait que l'Etat veut rembourser aux banques la dette publique et qu'il faille se serrer la ceinture en faisant des coupes sèches dans les dépenses publiques. Pour elles, l'Etat a une dette non pas envers les banques mais envers les femmes qui travaillent gratuitement faute de services publics dans le domaine des soins aux autres. *"On lui enverra la facture à l'Etat pour qu'il nous rembourse toutes les heures de travail gratuites que nous faisons pour compenser le manque de crèches"* scandent elles !

Pour concrétiser l'idée d'envoyer une facture à l'Etat, un comité d'action appelé "V'la facture" est créé. Il est composé par : Vie Féminine, le CADTM, le collectif "Elles s'en mêlent", le Monde selon les femmes, et les Femmes CSC de Bruxelles. Les membres de V'la la facture sont des féministes indigné-e-s face à l'injustice et à la violence des mesures d'austérité.

Ainsi, le comité a conçu un formulaire à faire remplir par des femmes, qui met en lumière les conséquences des mesures

d'austérité sur leurs vies. Celui-ci est composé de deux parties : une première comptabilise (sous forme vénale) les heures de travail gratuites effectuées par les femmes pour s'occuper des enfants et des personnes en grande dépendance, ceci en compensation de la pénurie de services publics. Une deuxième, compare le montant total des revenus annuels des femmes (allocations de chômage, mutuelle, revenus du travail..) qui est comparé à celui du seuil de pauvreté.

Le comité a "individualisé" les critères du calcul du seuil de pauvreté et propose de calculer 1000 euros quel que soit le statut de la personne. Au lieu de comptabiliser, comme c'est le cas actuellement, 1000 euros pour le chef/fe de ménage, 500 pour le/la conjoint et 300 euros par enfant. Le comité considère que ce calcul permettrait à toute femme de pouvoir bénéficier d'une autonomie financière, sans dépendre de son conjoint. Donc, si une femme est en couple avec deux enfants, le seuil de pauvreté sera de 2600 € (1000 + 1000 + 300 + 300) et non pas 2100 € (1000 + 500 + 300 + 300).

Une fois le formulaire rempli, le montant total est inscrit dans le bordereau à envoyer à l'Etat avec en communication l'indignation des femmes. L'objectif est de récolter le plus possible de factures et de les porter auprès du gouvernement dans deux ans.



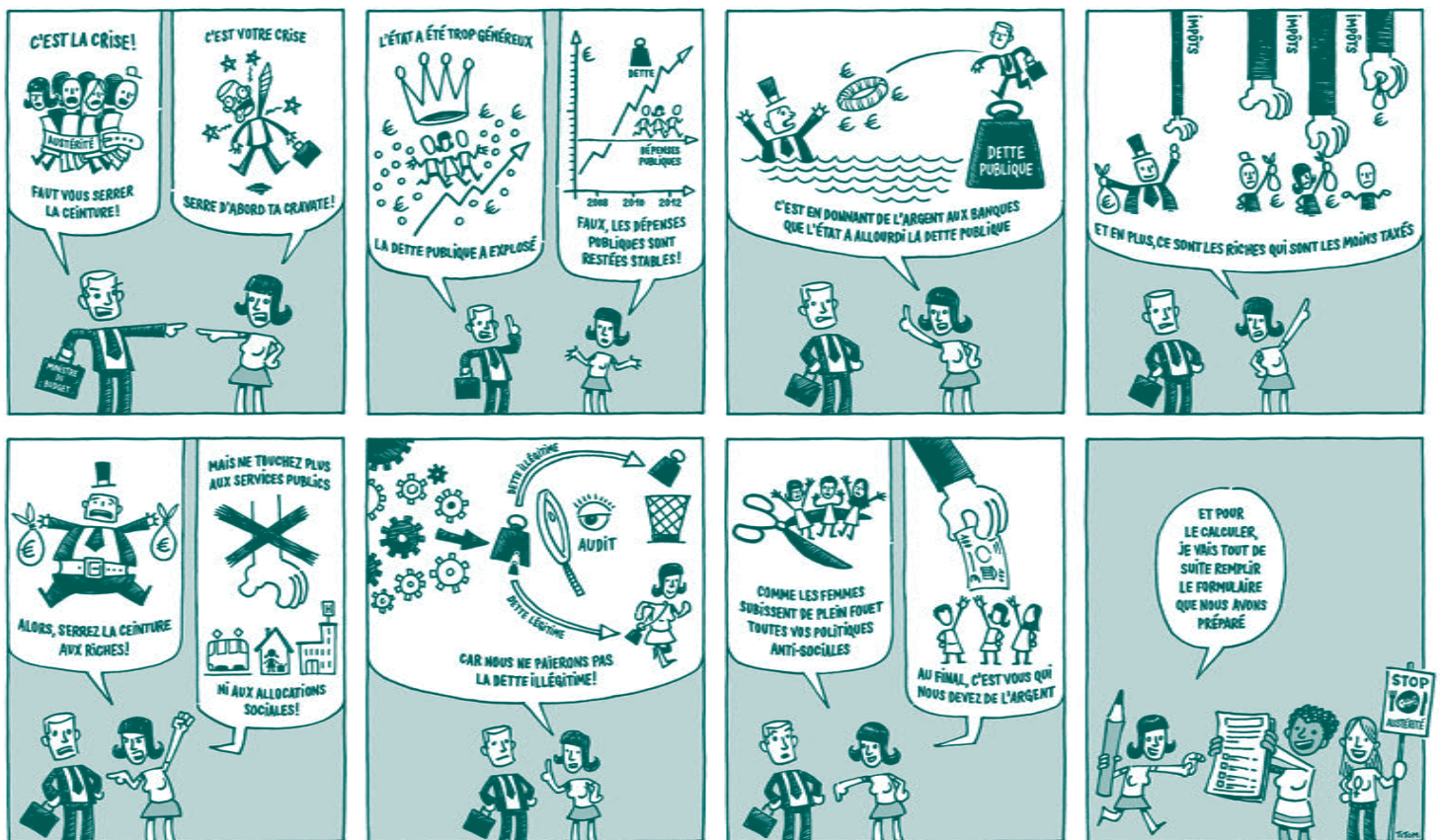
Les femmes qui ont rempli le formulaire, ont pu déconstruire le discours dominant, réaliser qu'une partie de la dette publique est illégitime et que les mesures d'austérité ne sont pas la solution. Elles ont également pris conscience de l'argent économisé sur leurs dos, faute de services publics. Enfin, en calculant leurs revenus annuels, elles constatent que ceux-ci sont en dessous du seuil de pauvreté, que certaines dépendent de leur conjoint et que l'Etat ne leur garantit pas une autonomie financière. Les femmes ont envie d'agir et d'envoyer leurs factures ! C'est un véritable outil d'éducation permanente !

Le comité V'la la facture, dénonce le fait qu'au nom du remboursement de la dette, les femmes perdent leurs droits les plus fondamentaux : droits à l'autonomie financière, à la santé sexuelle et reproductive, à la protection sociale, à la justice, à la protection contre toute forme de violence. Il revendique d'abord : **L'arrêt immédiat des plans d'austérité** en vertu du respect de l'article 23 de la Constitution, qui doit garantir une vie digne. **Puis un audit féministe de la dette** afin d'identifier et

annuler la dette illégitime, autrement dit la partie de la dette publique qui n'a pas servi à financer le bien-être de la collectivité mais qui a alimenté le profit d'une minorité privilégiée au détriment du reste de la société. Cet audit permettrait aussi de connaître l'impact de l'austérité pour les femmes, en particulier les conséquences du démantèlement des services publics et de la protection sociale et d'identifier tout l'argent économisé sur le dos des femmes qui doit être réinvesti dans les secteurs sociaux, notamment dans le refinancement des allocations sociales et des services d'accueil à la petite enfance et aux personnes en grande dépendance. La troisième revendication concerne **une fiscalité socialement juste** avec un impôt sur le revenu réellement progressif<sup>1</sup> (plus un revenu est important, plus l'impôt est élevé), où le taux d'imposition de 33,99 % sur les bénéfices réalisés par les entreprises soit effectif et avec une taxe sur les grosses fortunes (entre 1 et 5%)<sup>2</sup>.

Toutes celles qui veulent rejoindre le comité sont les bienvenues !  
Contact : vlalafacture@gmail.com

## Explication en dessins



by Titom

<sup>1</sup> Entre 1986 et 2007, le taux d'imposition des plus riches a chuté de 72 % à 50 %.

<sup>2</sup> Taxer le capital ou annuler la dette : pourquoi choisir", texte proposé à l'initiative du CADTM et co-signé par des ONG, associations, syndicats, universités dont le Monde le selon les Femmes et Vie Féminine Bruxelles (<http://cadtm.org/Taxer-le-capital-ou-annuler-la>).

# ALTERNATIVES À L'AUSTÉRITÉ ? ALTERNATIVE OU AUSTÉRITÉ



Par Eva Deront,  
militante JOC et  
co-organisatrice Alternatiba Bruxelles

Comme l'a montré l'élan des milliers de personnes venues manifester l'an dernier lors de la parade de Tout autre chose sous une pluie battante, les alternatives à l'austérité détiennent une grande force mobilisatrice. De nombreux collectifs et associations belges s'attèlent à la construction d'une société autre que le champ de ruines actuel ; mais on verra, in fine, qu'une alternative à l'austérité implique le dépassement des initiatives souvent mises en avant.

Ces initiatives répondent généralement à deux nécessités : pallier le désengagement de l'État au profit de la très visible et douloureuse main du marché, et atténuer les conséquences individuelles des mesures d'austérité. On se limitera ici aux alternatives « immédiates » qui connaissent un regain d'engagement, celles qui offrent la possibilité de mettre la main à la pâte, des collectifs de réparation et échange, aux squats, jusqu'aux expériences des coopératives de consommation. Telles la Park Slope Food Coop, fondée en 1973 à Brooklyn, ces coopératives ont connu un essor fulgurant après la crise de 2008. Le principe (non exempt de critiques) est d'échanger des heures de travail contre des produits sains à des prix deux fois moindres que ceux des grandes surfaces, tout en aidant les structures sociales voisines. Aujourd'hui, 16 000 adhérents font vivre cette coopérative qui a inspiré la Bees Coop en cours de lancement à Schaerbeek, avec une volonté d'ouverture à un large public, hors des avertis ou des moins précarisés, couplée à un apprentissage d'autonomie et de nouveaux systèmes de prise de décision.

Autre sujet d'intérêt général écrasé par les politiques d'austérité : l'énergie. En Belgique, plus de 500 000 personnes déclarent ne pas pouvoir chauffer suffisamment leur logement pour des raisons financières<sup>1</sup>. Mais l'austérité frappe également en amont, en entravant les indispensables changements de politique énergétique : faute de pouvoir compter sur les investissements de l'État dans les économies d'énergie ou le développement des renouvelables, et d'avoir la garantie d'un accès à l'énergie pour tous, différentes alternatives ont vu le jour. Elles revêtent des formes variées, des coopératives énergétiques aux individus qui essayent de s'« autonomiser », en passant par la remunicipalisation des réseaux de distribution (en Belgique, 75% des ménages sont approvisionnés par un réseau de distribution géré par des intercommunales mixtes, encore associées directement à Electrabel !) et des capacités de production (à ce propos, l'Allemagne fait figure de référence avec plus de 50% des moyens de production d'électricité dans les mains des citoyens). C'est le processus de « démocratisation de l'énergie » prôné par le réseau européen Rescoop, qui inclut environ 35 000 coopérateurs en Belgique.

Si ces alternatives permettent de montrer la viabilité d'un autre modèle énergétique, leur généralisation nécessite des leviers financiers hors de portée des citoyens. Se pose aussi - comme pour de nombreuses expériences passées de coopératives ou d'autogestion - la question de l'inclusion dans un marché capitaliste qui finit par sonner la fin de l'aventure lorsqu'elle devient contagieuse, en épuisant les matériaux ou investissements disponibles.

En outre le niveau de désengagement de l'État est parfois tel qu'il pousse à l'action individuelle, permettant aux plus aisés de s'en sortir, en aggravant involontairement la situation des autres. On assiste par exemple à la montée des « désertions de réseau » : ceux qui peuvent acquérir un panneau solaire et une batterie de stockage d'électricité sortent du réseau. Les coûts d'entretien, fixes, reviennent donc à charge d'un nombre toujours plus faible d'utilisateurs qui voient finalement leur facture encore augmenter<sup>2</sup>. Ce phénomène, pour l'instant limité aux États-Unis et aux régions historiquement mal desservies par les réseaux électriques, souligne une ambiguïté fondamentale des alternatives de production (et de consommation) : comment, et à quelle échelle, pousser l'autonomisation alors que les infrastructures existantes impliquent une solidarité de fait ? Et, par extension, comment ne pas voir les limites d'alternatives qui ne font que recoller quelques morceaux quand le travail de démolition continue par ailleurs ?

Les alternatives que l'on a évoquées ici ne constituent donc pas véritablement des alternatives à l'austérité, car elles lui restent parallèles et n'ont pas vocation (ou très peu) à aborder la question des salaires ou de la répartition du budget de l'État selon les priorités sociales. Si elles soignent parfois en urgence quelques plaies béantes, comme les collectifs d'aide aux réfugiés et sans papiers, elles permettent surtout de former et d'éduquer à de nouvelles méthodes de prise de décision et de fonctionnement quotidien, de recréer un lien disloqué par les logiques de compétition néolibérales, de retrouver le sens du collectif et de la solidarité, et d'ouvrir des espaces d'échange et de débat, indispensables à un dépassement des initiatives atomisées.

L'austérité n'existe que tant que l'on tolère des mesures politiques injustes, tant que l'on accepte l'accaparement des richesses par une infime fraction de la population et que l'on refuse de voir les limites d'un modèle fondé sur une croissance physiquement intenable. La seule alternative à l'austérité, c'est d'abord d'y résister en masse et d'exiger un changement général qui implique la reprise en mains de ce qui nous affecte aujourd'hui, de l'énergie au système de soins, en passant par l'éducation, les conditions de travail, le logement et l'alimentation.

<sup>1</sup> [http://economie.fgov.be/fr/binaries/Precarite\\_energetique\\_tcm326-269322.pdf](http://economie.fgov.be/fr/binaries/Precarite_energetique_tcm326-269322.pdf)

<sup>2</sup> <http://energytransition.de/2015/06/grid-defection/>



# OUVRIR UNE ÉCOLE C'EST FERMER UNE PRISON. ET INVERSEMENT !



Par Thomas Englert,  
JOC Bruxelles

*« Dans un contexte de coupes généralisées dans le secteur public, nous faisons face à la possibilité très concrète de l'augmentation du mécontentement ainsi que des tensions industrielles et sociales. Nous avons donc besoin d'un service de police fort, confiant, bien entraîné et équipé dans lequel le moral est élevé et qui est confiant dans la valeur que le gouvernement et le public lui accordent »<sup>1</sup>*

L'austérité c'est la destruction des possibilités d'avenir, de façon inégalitaire et brutale, des plus précaires. Le blocage des salaires, les exclusions du chômage ou la destruction de l'éducation publique, pour ne citer que quelques exemples, sont toutes des mesures qui ont augmenté la précarité et l'inégalité dans notre société mais aussi l'insécurité de vie pour les travailleur(se)s. La première répression c'est « *tais-toi ou tu perdra ton boulot, tes droits* »,... Mais c'est aussi le remplacement des politiques d'aide et de proximité par une approche répressive qui passe par la destruction des libertés politiques, au nom de la « sécurité ».

Depuis quelques temps, les dépêches du gouvernement sur les coupes dans la sécurité sociale alternent avec les annonces de nouvelles politiques sécuritaires. 400 millions pour financer 18 nouvelles mesures que de nombreux acteurs<sup>2</sup> dénoncent comme inutiles mais surtout dangereuses pour les libertés publiques. Derrière ces mesures phares, c'est la surveillance et le contrôle de toute la population (enregistrement des plaques minéralogiques, fin de l'anonymat des cartes de GSM prépayées,...) qui est mise en place.

## De l'antiterrorisme au mouvement social

Au delà des questions démocratiques que ces décisions législatives posent, on constate que ces outils ne garantissent pas la sécurité (d'emploi, d'avenir, ...) des peuples mais surtout se retrouvent utilisées dans un contexte très différent de celui pour lequel elles ont été décidées. Ainsi, en décembre des travailleur(se)s ont été accueillis, pendant une action syndicale par des policiers avec des armes automatiques, suivis par hélicoptère,... D'une part, on cherche à faire peur, d'autre part la logique vise à jeter le discrédit et à isoler. Le message est « s'il y a une répression, c'est que ces gens sont dangereux ».

Un bon exemple avec les chômeur(se)s : le contrôle et la suspicion permanente justifiés par la recherche d'un emploi qui n'existe pas et par un discours politique et médiatique sur le chômeur parasite et paresseux<sup>3</sup>. Au final, ça mène à autoriser de perquisitionner les chômeur(se)s, de contrôler leur facture d'électricité,...

Pour le mouvement social c'est la même logique. Avec des histoires comme celle de cette patiente qui serait morte à cause d'un piquet ou simplement l'éternel discours sur « la prise d'otage par les syndicats », on crée une image menaçante qui justifiera les actes de dirigeants d'entreprise (envoi de huissier<sup>4</sup> ou cadeaux pour empêcher les élections sociales), les procès contre des militants pacifiques<sup>5</sup> et puis les lois de criminalisation du mouvement social. Ainsi, le 20 novembre, en pleine panique post attentats, le MR a déposé une proposition de loi visant à limiter le droit de grève.

La pression qui est exercée, vise à déstabiliser, diviser et isoler les gens. On retire le débat politique et social de la table et on le remplace par un climat de méfiance et de peur où chacun(e) se bat pour les miettes qui lui restent en essayant de ne pas être la prochaine cible. L'objectif de ces lois est clair, il s'agit de contraindre la capacité de résistance de la population à des mesures d'austérité qui détruisent nos services publics, nos salaires et au bout du compte notre sécurité d'existence. Or l'existence d'un contre-pouvoir fort est au cœur d'une société réellement démocratique.

## Ne pas se laisser faire, résister à l'austérité et à la peur

Le couple austérité et répression est donc un tout, l'un n'existe pas sans l'autre. Lutter pour maintenir les libertés démocratiques fondamentales, que ce soit de ne pas risquer un contrôle lorsqu'on va chercher du pain, ou que ce soit le droit de manifester et de faire grève, c'est lutter contre l'austérité. S'organiser pour contraindre le démantèlement de la sécurité sociale, des services publics, de l'aide sociale, ... c'est s'organiser pour les libertés et la sécurité de chacun(e), s'organiser collectivement pour être solidaires et refuser la division.

Cela signifie aussi que si un des acteurs change les règles de jeu en cours de route pour pouvoir garantir qu'il continue de

<sup>1</sup> <http://www.theguardian.com/uk/2010/sep/13/police-take-care-cuts-protests> (22/02/16)

<sup>2</sup> <http://www.liberties.eu/fr/news/18-mesures-contre-terrorisme> (22/02/16)

<sup>3</sup> *Le Chômeur suspect. Histoire d'une stigmatisation*, par Florence Loriaux (dir.), Bruxelles, CARHOP-CRISP, 284 p., 2015

<sup>4</sup> Chez Bpost où la csc a du faire face à de lourdes amendes par exemple : [http://www.rtl.be/info/malgres-les-lourdes-amendes-brandies-par-l-huissier-la-csc-poursuit-le-blo-cage-des-centres-bpost--765607.aspx?google\\_editors\\_picks=true](http://www.rtl.be/info/malgres-les-lourdes-amendes-brandies-par-l-huissier-la-csc-poursuit-le-blo-cage-des-centres-bpost--765607.aspx?google_editors_picks=true)

<sup>5</sup> <https://bomspotters.wordpress.com/a-propos/>



gagner, il faut refuser ces règles. S'ils ne nous laissent pas d'autres choix, il faut désobéir. Il s'agit simplement de maintenir notre capacité à agir collectivement. Faire une assemblée pour décider ensemble de ce que l'on veut organiser, prévoir une action ou faire grève sont des actes légitimes quand nos conditions de travail, d'étude ou de vie sont mises en jeu. Aucun gouvernement, aucune autorité ne doit nous empêcher d'exercer ces droits démocratiques fondamentaux.

Cela signifie continuer à penser et à rassembler. Dans un contexte de plus en plus répressif et anxiogène, nous ne pouvons pas nous laisser isoler, la peur étouffe la réflexion. Les JOC cherchent donc à participer à toutes les initiatives qui visent à penser malgré la pression. Nous participons aux formations politiques du MOC avec des militant.es des autres organisations du mouvement. Nous sommes engagés dans la plateforme Stop à l'Etat de

Guerre qui a pour objectif de rassembler dans nos groupes et au delà. Nous essayons aussi d'organiser ou de participer à la solidarité autour de ceux et celles qu'on criminalise. Lorsqu'un militant reçoit une amende, un procès, ... c'est nous tous qui sommes visés. La solidarité concrète et la mobilisation sont nos meilleures défenses.

Le 15 mars, la manifestation contre les violences policières a plusieurs objectifs : — dire que personne n'est seul face à la répression, montrer notre solidarité avec les victimes — rappeler le droit de chacun(e) à s'organiser et à manifester et enfin, revendiquer le droit de tou(te)s de vivre dans une société égalitaire et juste. Cette manifestation est un début. Elle nous relance vers un plan d'action dont l'ambition est de construire des comités de solidarité partout où c'est possible pour défendre les droits de tou(te)s et la solidarité avec les victimes.

**GARE DU NORD BXL**  
**MANIFESTATION CONTRE**  
**LES VIOLENCES POLICIERES**  
**15 MARS 18H**

RETROUVE TOUTES LES INFOS SUR  
[WWW.STOP-REPRESSION.BE](http://WWW.STOP-REPRESSION.BE)

**JOC**  
 JEUNES ORGANISEES & COMBATIVES

EDITEUR RESPONSABLE: JOC-JOEF RUE D'ANDELECHT 4 - 1000 BRUXELLES NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE NE PAS AFFICHER EN DEHORS DES ENDROITS AUTORISES



# RÉGRESSION DU DROIT À L'INDEXATION ET RECOURS À LA COUR CONSTITUTIONNELLE



Par Alain Vermote, service juridique CSC

L'indexation fait partie de notre patrimoine social depuis quasi cent ans : le principe d'évaluer l'influence des modifications de prix sur le pouvoir d'achat et de mettre le salaire en adéquation avec le coût de la vie, remonte à 1919, au moment même où les premières commissions paritaires ont été mises en place dans le secteur privé. Depuis, l'indexation a été étendue au secteur public et 163 des 175 commissions paritaires du secteur privé ont mis un mécanisme d'indexation en place. C'est en 1971 que l'indexation a été étendue aux revenus de remplacement de la sécurité sociale<sup>1</sup>. Ces dernières années, ce mécanisme qui a fait ses preuves dans la lutte contre la paupérisation des travailleur(se)s et des assuré.e.s sociaux a été l'objet de fortes pressions internationales (FMI, OSCE, Merkel) et interne (NVA).

Dans un contexte rendu globalement régressif sur le plan social, le gouvernement Michel a fait fi de la concertation et des actions menées jusque-là par nos organisations en faveur de la pérennité de l'indexation. Prétextant que l'indexation est la source d'un handicap salarial avec nos pays voisins, le gouvernement a fait adopter, majorité contre opposition, le 23 avril 2015, son projet de loi relatif à la « promotion de l'emploi »<sup>2</sup>, qu'immédiatement la CSC a décidé d'attaquer devant la cour constitutionnelle : « *Nous ne sommes pas parvenus à l'empêcher. Ni par des actions. Ni par la concertation. Nous demandons donc à la cour constitutionnelle de l'abolir* »<sup>3</sup>, déclarait Marc Leemans, le président de la CSC, à l'issue du congrès national « De vive voix », consacré à la participation des travailleur.se.s à la démocratie socioéconomique.

Ce gel de l'indexation comporte une double mesure : tout d'abord, une suspension de l'adaptation des rémunérations à l'évolution du coût de la vie jusqu'au moment où l'index en vigueur en avril 2015 atteindra un saut de 2% et, ensuite, la multiplication de la rémunération indexée par un coefficient de 0,98 avec pour conséquence que le blocage de 2% gardera ses effets de façon permanente<sup>4</sup>.

Pour contrer cette régression, le recours introduit auprès de la cour constitutionnelle se fonde sur trois arguments principaux qui, tous, trouvent leur fondement dans notre constitution et les obligations internationales de notre pays.

Tout d'abord, le recours invoque une régression considérable des droits à une rémunération équitable, droit à la sécurité sociale, droit aux allocations familiales et du droit de négociation collective avec la mise en exergue des conséquences en terme de paupérisation : augmentation de la pauvreté infantile et empêchement permanent à réduire l'écart déjà existant entre le revenu minimum garanti (1.501,82 €) et le seuil européen de pauvreté (1.628 € pour un couple sans enfant, norme de 2014).

Ensuite, il fait état d'une violation du droit fondamental à l'égalité traitement entre les salariés, fonctionnaires et assurés sociaux visés par la mesure, d'une part et, d'autre part, les professions libérales, notaires, huissiers et mandataires de sociétés qui restent libres d'indexer leurs émoluments ainsi que les bénéficiaires de patrimoines générant des revenus mobiliers et immobiliers (actionnaires, propriétaires-bailleurs), également préservés par le gouvernement.

Enfin le recours s'appuie également sur la violation des règles de répartition de compétences entre le fédéral et les entités fédérées et l'incompétence du fédéral à imposer une mesure aussi globale à des publics qui ressortissent de la compétence des entités fédérées (fonctionnaires des entités fédérées, enseignants, bénéficiaires d'allocations pour aide aux personnes âgées).

Rejointe par la FGTB et la CGSLB, la CSC a introduit le recours devant la cour constitutionnelle le 26 octobre 2015. Il faudra 12 à 18 mois à la cour pour se prononcer définitivement sur le recours. C'est donc à un moment situé entre octobre 2016 et mars 2017 que nous devrions connaître de quelle manière notre cour constitutionnelle entend appréhender la régression de l'indexation et sa conformité à nos droits sociaux fondamentaux.

**We**   
**index** 

<sup>1</sup> M.-Th. COENEN, C. HUBERTY, F. LORIAUX, R. DRESSE & L. ROUSSEL, Questions d'histoire sociale, Bruxelles, Carhop-FEC, 2005, p. 53-54.

<sup>2</sup> Articles 2, 3, 4, 6 et 20 de la loi du 23 avril 2015 concernant la promotion de l'emploi, entrés en vigueur le jour de la publication au Moniteur Belge, le 27 avril 2015.

<sup>3</sup> Voy. « Saut d'index: la CSC saisit cour constitutionnelle, la FGTB étudie les recours possibles », via : <http://www.lesoir.be/860750/article/actualite/fil-info/fil-info-belgique/2015-04-24/saut-d-index-csc-saisit-cour-constitutionnelle-fgtb-etudie-recour> et : « La CSC attaque le saut d'index devant la Cour constitutionnelle », via : <http://www.lesoir.be/860769/article/actualite/belgique/2015-04-24/csc-attaque-saut-d-index-devant-cour-constitutionnelle>

<sup>4</sup> V. COPPENS, « Saut d'index en 2015: ça veut dire quoi concrètement? », Signaux sociaux n°10/2015 ; S. BELLEMANS & B. LYSY « Le législateur impose le saut d'index (art. 2, 3, 4, 6 et 20 de la loi « promotion de l'emploi ») », dans SocialEye : <http://84fph4j7k4.www.socialeye.be/secure/documentview.aspx?id=VS300319261>; S. BELLEMANS & B. LYSY, « La loi-programme confirme le « caractère général » du saut d'index (art. 35-37 LP2) », dans SocialEye : <http://84fph4j7k4.www.socialeye.be/secure/documentview.aspx?id=VS300341745>



# DROIT AU LOGEMENT DÉCENT : DEUX DIFFICULTÉS MAJEURES À BRUXELLES



Par Thibaud de Menten  
Equipes populaires de Bruxelles

La faiblesse de revenus de Bruxellois est un problème structurel. Mais les mesures d'austérité prises par le gouvernement fédéral (saut d'index, coupes dans la sécurité sociale) accentuent les difficultés à trouver à se loger décemment.

La production de logements, à 90 % privée, est largement insuffisante pour répondre aux évolutions démographiques. En effet, notre Région compte 250 000 habitants de plus qu'il y a vingt ans ! Parmi ces nouveaux habitants, plus de 50 000 fonctionnaires internationaux, et autres exilés fiscaux, dont les revenus sont largement supérieurs à la moyenne. Et c'est majoritairement pour ce public, que les logements ont été construits. Résultat, aujourd'hui, il y a pénurie de logements de taille et de confort modeste. Nous avons donc besoin d'accélérer la production de logements sociaux. Mais également d'orienter la production privée vers des logements de bonne qualité, de taille et de confort modestes.

En attendant, la pénurie engendre des abus. Pour deux logements modestes de caractéristiques identiques, les loyers varient du simple au double. Heureusement, nombreux sont les bailleurs qui proposent des loyers raisonnables. Le problème, c'est que de trop nombreux bailleurs abusent de la situation de pénurie pour imposer des loyers qui sont sans rapports avec la qualité de leur bien. « C'est à prendre ou à laisser » Tel est le mode actuel de la négociation entre un bailleur et un candidat locataire. Certains oublient que le droit au logement oblige les bailleurs à proposer un loyer raisonnable. Nous demandons aux parlementaires de le leur rappeler, en inscrivant clairement cette obligation dans l'ordonnance sur les baux à loyer, actuellement en cours de rédaction.

Nous avons aussi décidé d'organiser une grève contre les loyers abusifs. Votre logement présente des défauts de qualité (vétusté, absence de compteur d'énergie, de sanitaires privatifs, de système de chauffage performant, ....) ? Votre loyer est supérieur aux valeurs locatives de références ? Nous vous soutenons dans les démarches pour renégocier le montant du loyer et obtenir la réalisation des travaux. Si la négociation n'aboutit pas à un accord, nous proposons au locataire d'entrer en grève du paiement de la partie abusive du loyer et le soutenons à porter le conflit devant la justice ! Une caisse de grève prendra en charge les frais de justice ! Demandez le manuel !

Ces grévistes des loyers abusifs défendent notre droit au logement. Ils ont besoin de notre soutien. Des équipes se

constituent à Schaerbeek, Anderlecht, Jette, Bruxelles-ville, Molenbeek, Forest, Ixelles et Saint-Gilles. Nous vous invitons à confectionner une caisse de grève, à l'alimenter ou à rejoindre un équipe.

## Troisième difficulté majeure : un système fiscal en forme de passoire !

Notre système fiscal fédéral est injuste. L'impôt y est de moins en moins progressif. Il ne porte pas sur l'ensemble des revenus. De surcroît, il se transforme en passoire dont les trous se font de plus en plus béants. A Bruxelles, de très nombreux habitants aux revenus confortables sont exemptés d'impôts (fonctionnaires internationaux) ou parviennent à réduire leurs contributions (professions libérales qui se mettent en société). Les recettes à l'impôt des personnes physiques diminuent, tant pour la Région que pour les communes. Face à ces difficultés à percevoir leurs recettes sur ces revenus, celles-ci se rabattent de plus en plus sur l'impôt foncier. Les centimes additionnels au précompte immobilier ne cessent d'augmenter. Or, c'est une forme d'impôt sur la consommation, dont on sait qu'il est socialement moins juste.

# SANS TOIT PAS DE DROITS..

Sans  
toit, pas  
d'adresse, sans  
adresse, pas de travail,  
travail, pas d'argent, sans  
argent, pas de loyer... Sans toit, pas  
d'adresse, sans adresse, pas de travail,  
sans travail, pas d'argent, sans argent, pas de  
loyer... Sans toit, pas d'adresse, sans adresse, pas de  
travail, sans travail, pas d'argent, sans argent, pas de loyer...  
**Sans toit, pas d'adresse**  
sans adresse, pas de travail, sans travail, pas d'argent, sans argent, pas de loyer...  
Sans toit pas d'adresse sans adresse pas de travail sans travail pas d'argent  
travail, pas d'argent, sans argent, pas de loyer... Sans toit, pas d'adresse, pas de travail  
**sans adresse, pas de travail,** sans travail,  
travail, pas d'argent, sans argent, pas de loyer... Sans toit, pas d'adresse, adresse, pas de  
travail, pas d'argent, sans argent, pas de loyer... Sans toit, pas d'adresse  
adresse, pas de travail, sans travail, pas d'argent, sans argent, pas de loyer...  
toit, pas d'adresse, sans adresse, pas de travail, sans travail, pas d'argent,  
**sans travail, pas d'argent**  
argent, pas de loyer... Sans toit, pas d'adresse, sans adresse, pas de travail  
travail, pas d'argent, sans argent, pas de loyer... Sans toit, pas d'adresse,  
adresse, pas de travail, sans travail, pas d'argent, sans argent, pas de loyer...  
toit, pas d'adresse, sans adresse, pas de travail, sans travail, pas d'argent  
argent, pas de loyer... Sans toit, pas d'adresse, sans adresse, pas de travail,  
travail, pas d'argent, sans argent, pas de loyer... Sans toit, pas d'adresse,  
**sans argent, pas de loyer**... Sans  
pas d'adresse, sans adresse, pas de travail, sans travail, pas d'argent, sans argent,  
pas de loyer... Sans toit, pas d'adresse, sans adresse, pas de travail, sans travail,

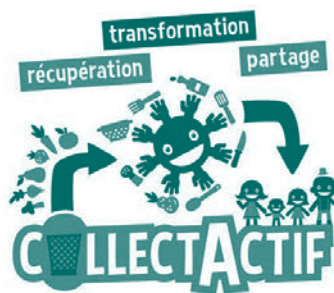




Mais c'est d'autant plus injuste que la base sur laquelle cet impôt est calculé est complètement périmée. En effet, si les revenus cadastraux tenaient compte des critères de confort actuels, un logement modeste serait moins taxé qu'un logement de luxe, cela serait plus acceptable. Mais ce n'est plus le cas. Il est donc grand temps que notre Région planche sur les critères d'une nouvelle base à cet impôt foncier, ce qu'elle peut faire depuis la cinquième réforme de l'État. Encore faut-il qu'elle se dote d'une administration fiscale digne de ce nom. Il semble que cela soit en cours. Patience donc. Mais l'enjeu est de taille ; d'une part parce que ces glissements fiscaux motivent les bailleurs, et en particulier ceux qui proposent des loyers raisonnables, à les augmenter ; d'autre part, parce qu'il convient de garantir des recettes à la Région comme aux communes... Et les vraies marges de manœuvre relèvent fort heureusement de compétences fédérales.

### Excès de prudence ou aveu d'impuissance publique ?

Si la politique du logement a relativement été épargnée par des coupes budgétaires (n'oublions pas la réduction des subsides aux acteurs associatifs), on sent chez la Ministre bruxelloise ayant en charge le logement une forme de prudence à déployer de nouvelles politiques pourtant pertinentes. Prenons pour exemple la proposition largement portée par les mouvements sociaux de créer un fonds mutualiste de garantie locative, qui a fait l'objet d'une très belle étude par la Ligue des familles. La Ministre elle-même y voit de nombreux avantages, dont la possibilité pour les Bruxellois les plus faibles de constituer progressivement leur garantie locative, selon des modalités non stigmatisantes. Ses frais de fonctionnement sont estimés à un million d'euros par an. Mais à terme, dès lors que 60 % des garanties seraient provisionnées auprès du Fonds régional, les intérêts dégagés pourraient financer ces frais de fonctionnement. L'investissement de la Région est donc limité dans le temps. Interrogée en octobre 2015 par Michèle Carthé, parlementaire socialiste active en commission logement du parlement bruxellois, Céline Frémault répond que le gouvernement pourrait, comme convenu dans son accord de majorité, se limiter à créer un fonds permettant de soulager les seuls CPAS : « *la raison d'être de cette limitation est, entre autres, dictée par des impératifs d'ordre budgétaire* » ...



Par Mohamed,  
membre du Comité des travailleurs  
et travailleuses avec et sans papiers, CSC

### QUAND DES PERSONNES SANS PAPIERS ORGANISENT LA SOLIDARITÉ

En parallèle avec la lutte politique pour défendre les droits des personnes sans papiers, cinq d'entre eux et un ancien sans papiers ont lancé le Collectactif, un projet multi-facettes qui vise à lutter contre le gaspillage alimentaire et à soutenir les personnes fragilisées. Ils organisent également des tables d'hôtes. L'objectif est de créer une structure de solidarité horizontale : des personnes fragilisées d'un point de vue économique et administratif aidant d'autres personnes dans la même situation.

A travers le projet Collectactif, les stéréotypes sur les personnes sans papiers sont déconstruits et les citoyens sont sensibilisés à leur situation.

Le projet permet à plus de 160 personnes de recevoir un colis alimentaire chaque dimanche (1,5 à 2 tonnes récoltées et distribuées). Une caractéristique importante de cette action est qu'elle se base de solidarité et pas sur la charité. Les bénéficiaires sont encouragés à s'impliquer dans le projet. Les actions régulières permettent aussi à des gens d'horizons très différents de se rencontrer, notamment autour de la table d'hôte organisée avec l'ASBL Communa.

En septembre 2015 pour l'opération « Refugees Welkom », nous avons installé notre cuisine au parc Maximilien, nous avons préparé deux repas par jour pour plus de 2000 personnes.

#### Concrètement

- ▶ Table d'hôte : Tous les mercredis à partir de 18h30 – av. des Statuaires, 44 – 1180 Uccle et les samedis à partir de 18h30 – av. du Port, 53 – 1000 Bruxelles (en face de Tours et Taxis).
- ▶ Colis alimentaires distribués tous les dimanches à partir de 13h30 au Abattoirs - rue des Chaudrons, 24 – 1070 Anderlecht
- ▶ le Collectactif peut aussi cuisiner à l'occasion d'un événement, n'hésitez pas à faire appel à eux !

Contact : [Recup.collectactif@gmail.com](mailto:Recup.collectactif@gmail.com)  
<http://www.faceboof.com/collectactif>

## CHEMINS DE FER, LA MODERNISATION COMME OBJECTIF, L'AUSTÉRITÉ COMME MOYEN !



Par Xavier Martin,  
Permanent Chemins de fer  
CSC-Transcom Bruxelles

Alors qu'un accord historique prévoyant de maintenir le seuil d'augmentation de la température planétaire au dessous de 2°C (voir 1,5°C) par une diminution drastique des émissions de gaz à effet de serre, notre gouvernement décide de réduire les dépenses dans nos services publics (et les prestations sociales) à concurrence de 20 %. Cette réduction de moyens se traduit par une diminution de dotation aux chemins de fer de près de 3 milliards d'euros (cumulés aux mesures du gouvernement précédent) sur l'ensemble de la législature. Comment expliquer une telle contradiction ?

Force est de constater que le gouvernement préfère favoriser les cadeaux fiscaux permettant aux entreprises de maintenir un parc de voitures de société conséquent, qui coûte près de 4 milliards d'euros par an à la collectivité, plutôt que d'investir dans des chemins de fer publics de qualité qui constituent une alternative solide dans la transition modale à basse émission de carbone. Une catastrophe pour le climat !

Les effets de ces coupes budgétaires se font déjà sentir tant au niveau de la qualité de l'offre de service que dans la qualité de l'emploi cheminot. Elles se traduisent par une réduction de l'effectif, une augmentation accrue de la productivité des travailleurs qui risque d'avoir une incidence sur la sécurité du transport. Le gouvernement impose aux dirigeants des chemins de fer une gestion stricte des ressources humaines plutôt que de tendre à une gestion humaine de ses ressources. Au niveau de l'offre, c'est l'ensemble des plans d'investissements qui sont mis en balance : Achèvement des travaux RER, suppression de centaines de kilomètres de lignes, augmentations tarifaires dérégulées,... sont autant d'exemples de l'impact de cette austérité imposée.

La CSC-Transcom a mené de nombreuses actions de sensibilisation en distribuant 100.000 tracts dans les grandes gares de Belgique, en faisant signer à bord des trains notre pétition qui a pour objectif d'abroger le plan de Madame Galant ([sauvonsnostrains.be](http://sauvonsnostrains.be)), en allant à la rencontre d'étudiants sur les campus universitaires, en interpellant les partis politiques de l'opposition en leur proposant une série de questions parlementaires mais ces coups de semonce n'ont pas suffi et nous avons mené une action de grève de 48 heures les 6 et 7 janvier derniers.

Nous avons organisé de nombreuses assemblées générales afin de mobiliser les travailleurs et de démontrer l'importance de mener des actions dures à la hauteur des attaques idéologiques dilatoires

par le gouvernement. En effet, celui-ci passe en force, l'opposition prêche dans le désert et les partenaires sociaux au sens large ne sont pas écoutés.

Le taux de travailleurs grévistes fût très important et ces actions nous ont permis de tisser des liens avec des associations citoyennes et d'usagers qui sont demanderesse d'unir nos forces dans ce combat qui vise à obtenir un transport public de qualité, accessible à tous et durable.

Il est frappant de constater que les mesures d'économie que l'on applique aux chemins de fer se fassent entièrement sur le dos des travailleurs et des usagers. On est en droit de s'interroger sur les priorités de ce gouvernement qui n'est pas résolu à apporter une solution de mobilité durable. En acceptant le cadre imposé par le gouvernement, les administrateurs délégués attendent les tensions au sein de l'entreprise et crispent le dialogue social. C'est donc sur deux fronts que notre combat syndical se mène.



**TRAINS SUPPRIMÉS ?  
REPLACÉS PAR DES BUS ?  
HAUSSE DES TARIFS ?  
MEILLEUR SERVICE AVEC  
MOINS DE PERSONNEL ?**

**FAITES ENTENDRE  
VOTRE VOIX**

# AGENDA

## Mardi 15 mars 2016 à partir de 18h

**Manifestation stop répression** contre les violences policières  
A l'occasion de la journée internationale contre les violences policières, pour la 5ème édition de la Campagne Stop-Répression, organisée par les JOC et d'autres partenaires  
Où : départ Gare du Nord (Bruxelles)  
Infos : [www.stop-repression.be](http://www.stop-repression.be)

## Vendredi 18 mars à 14h

Rencontre/débat sur la **criminalisation des mouvements sociaux** avec des délégués de l'usine de pneus Good Year, condamnés en France à 2 ans de prison dont 9 mois fermes suite à une action syndicale en 2014 contre la fermeture de l'entreprise et la destruction de 1173 emplois.  
Où : rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bruxelles  
Infos auprès de [myriam.djegham@mocbxl.be](mailto:myriam.djegham@mocbxl.be) ou au 02 557 88 38

## Dimanche 20 mars 2016 à partir de 14h

La **grande Parade Tout Autrement !** Nous ne sommes pas à contre-courant, nous sommes le courant !  
organisée par Tout Autre Chose et Hart Boven Hard  
Où : départ Gare du Nord (Bruxelles)  
Infos : <http://www.toutautrechose.be/la-grande-parade-2016-ce-20-mars-a-bruxelles>

## Mardi 22 mars 2016 de 9h30 à 16h30

**Journée des possibles**, échanges autour de la campagne « Protection sociale pour tous » avec des ateliers participatifs, découverte de la mallette pédagogiques, actions collectives... autour des thèmes TTIP, migrations, impact sur les femmes, pensions, allocation universelle, organisée par le CIEP et Solidarité Mondiale avec d'autres partenaires  
Où : Palais des Congrès de Namur  
Infos : <http://www.solmond.be/Journee-des-possibles-protection>

## Vendredi 25 mars 2016 de 9h à 16h30

**Forum « Emploi associatif bruxellois : Avenir Contraint ou Serein ? »**, sur l'impact de la **réforme ACS** sur le secteur non marchand bruxellois, avec notamment Matthieu Hély (Université Paris 1), Jacques Moriau (CBCS), Anne-Françoise Theunissen (MOC Bruxelles), organisé par la Plate-forme ACS, dont le CIEP-MOC Bruxelles est membre  
Où : Haute école Ilya Prigogine - Bâtiment P - Campus Erasme - Route de Lennik, 808 1070 Anderlecht (métro Erasme, ligne 5)  
Inscription : <https://www.eventbrite.fr/e/inscription-emploi-associatif-a-bruxelles-avenir-contraint-ouserein-21767814118>

## Jeudi 7 avril & Vendredi 8 avril 2016

**Semaine sociale** du MOC wallon et bruxellois sur l'Europe  
Où : CEME 47, rue des Français à Charleroi  
Infos : 02/246.38.01 ou [secret.gen@moc.be](mailto:secret.gen@moc.be)

## Mercredi 20 avril 2016 à 14 h

**Manifestation syndicale** « L'avenir est à nous : **emploi de qualité et protection sociale pour toutes et pour tous** »  
Où : à Bruxelles

## Dimanche 24 avril 2016 à 14 h

**Manifestation nationale contre l'achat d'avions de chasse**, organisée par la Plateforme « Pas d'avions de chasse » (CNAPD, Agir pour la Paix, Intal, Pax Christi Vlaanderen, Vredesactie, Vrede vzw)  
Où : départ Gare Centrale - Bruxelles  
Infos : [www.pasdavionsdechasse.be](http://www.pasdavionsdechasse.be)

## Dimanche 29 mai 2016

Solidarité Mondiale alignera une équipe de coureurs au départ des **20 kms de Bruxelles**, Au programme : un accueil de qualité non loin du Cinquantenaire et un soutien concret aux mutuelles de santé au Bénin  
Infos : [wamu.oyatambwe@solmond.be](mailto:wamu.oyatambwe@solmond.be) ou 02 246 38 83

**MANIFESTATION NATIONALE**  
**CONTRE L'ACHAT**  
**D'AVIONS DE CHASSE**  
DIMANCHE 24 AVRIL 2016  
DÉPART: 14H GARE CENTRALE À BRUXELLES  
[WWW.PASDAVIONSDECHASSE.BE](http://WWW.PASDAVIONSDECHASSE.BE)

Pour s'abonner au Chou de Bruxelles, versez 10 euros sur le compte 799-5501554-07 avec la mention « abonnement au Chou ».

Éditrice responsable:  
Myriam Djegham  
rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bruxelles  
Impression: CF2m ASBL  
avenue du Parc, 87-89  
1060 Bruxelles  
tél: 02/538 01 92  
fax: 02/534 38 89  
Design: Pixel & CO



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles Capitale

[culture.be](http://culture.be)